
**5^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Le mercredi le 31 mai 2023, 19 h,
Séance tenue au Collège des compagnons
Salle A-112 (Le Carrefour)
3643, avenue des Compagnons**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

| | | |
|-----------------|-----------------|-----------------|
| M ^{me} | Valérie Poirier | Administratrice |
| M ^{me} | Suzanne Roy | Administratrice |
| M. | Louis Champoux | Administrateur |
| M. | Réal Jean | Administrateur |
| M. | Daniel Laporte | Administrateur |
| M. | Jean-Luc Lavoie | Administrateur |
| M | Jacques Pelchat | Administrateur |

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

| | | |
|-----------------|------------------|--|
| M ^{me} | Éloïse Gaudreau | Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec |
| M ^{me} | Sylvie Gravel | Interaction citoyenne, Ville de Québec |
| M ^{me} | Kathleen Breault | Secrétaire de soutien |

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

| | | |
|-----------------|----------------|--|
| M ^{me} | Andréa Giguère | Administratrice |
| M. | Pierre Laurin | Administrateur |
| M ^{me} | Anne Corriveau | Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy |

Huit citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Pelchat ouvre la réunion à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. DÉSIGNATION D'UN.E PRÉSIDENT.E D'ASSEMBLÉE

M^{me} Éloïse Gaudreau suggère de nommer un président d'assemblée.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-26

Sur proposition de M^{me} Suzanne Roy, appuyée par M. Daniel Laporte, il est résolu de nommer M. Jacques Pelchat président d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jacques Pelchat fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées. M. Réal Jean propose l'ajout, au point *Suivi des dossiers, Rue du Campanile* du sous-point «Suivi de la résolution – conflits d'intérêt». M^{me} Éloïse Gaudreau propose l'ajout, au point *Suivi des dossiers*, du sujet «Suivi des résolutions».

Projet d'ordre du jour

| | |
|--|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. Désignation d'un-e président-e d'assemblée | 19 h 01 |
| 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 03 |
| 4. Adoption et suivi de procès-verbaux | 19 h 06 |
| • Assemblée ordinaire du 29 mars 2023 | |
| • Assemblée spéciale du 26 avril 2023 | |
| • Assemblée ordinaire du 26 avril 2023 21h15 | |
| 5. Élection aux postes de dirigeants et signatures bancaires | 19 h 15 |
| 6. Période d'information par la conseillère municipale | 19 h 30 |
| 7. 1 ^{ère} période de questions et commentaires du public | 19 h 40 |
| 8. Fonctionnement du conseil | 19 h 55 |
| • Plan d'action | |
| 9. Suivi des dossiers en cours | 20 h 10 |
| • Rue du Campanile | |
| • Traverses piétonnières | |
| 10. Nouveaux dossiers | 20 h 40 |
| • Loisirs Sainte-Ursule - maillage | |
| 11. 2 ^e période de questions et commentaires du public | 20 h 50 |
| 12. Affaires internes | 21 h 00 |
| • Trésorerie | |
| • Secrétariat | |
| • Correspondance | |
| • Adoption du calendrier des rencontres 2023-24 | |
| 13. Divers | 21 h 10 |
| 14. Levée de l'assemblée | 21 h 15 |

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-27

Sur proposition de M. Louis Champoux, appuyée par M. Jacques Pelchat, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Éloïse Gaudreau introduit M^{me} Sylvie Gravel, qui assiste à la rencontre et participera à la formation des nouveaux administrateurs de Conseil de quartier.

4. ADOPTION ET SUIVI DE PROCÈS-VERBAUX

4.1 Assemblée ordinaire du 29 mars 2023

M. Jacques Pelchat demande si des modifications doivent être apportées au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-28

Sur proposition de M. Jean-Luc Lavoie, appuyée par M. Réal Jean, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 29 mars 2023 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4.2 Assemblée spéciale du 26 avril 2023

M. Jacques Pelchat demande si des modifications doivent être apportées au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-29

Sur proposition de M. Réal Jean, appuyée par M^{me} Valérie Poirier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 26 avril 2023 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Assemblée ordinaire du 26 avril 2023 - 21h15

M. Jacques Pelchat demande si des modifications doivent être apportées au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-30

Sur proposition de M^{me} Suzanne Roy, appuyée par M. Réal Jean, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 26 avril (21h15) tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. ÉLECTION AUX POSTES DE DIRIGEANTS ET SIGNATURES BANCAIRES

M. Jacques Pelchat suggère de nommer une nouvelle personne comme président.e d'élection.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-31

Sur proposition de M^{me} Valérie Poirier, appuyée par M. Réal Jean, il est résolu de nommer M^{me} Éloïse Gaudreau présidente d'élection.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Éloïse Gaudreau explique brièvement les rôles de chaque poste d'officier.

5.1. Nomination d'un.e président.e

M. Louis Champoux propose M^{me} Valérie Poirier au poste de présidente.

M^{me} Valérie Poirier propose M. Jacques Pelchat au poste de président. M. Jacques Pelchat refuse d'être proposé au poste de président.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-32

Sur proposition de M. Louis Champoux, il est résolu de nommer M^{me} Valérie Poirier présidente du CQPSF.

Adoptée à l'unanimité

5.2 Nomination d'un.e vice-président.e

M^{me} Valérie Poirier propose M. Jacques Pelchat au poste de vice-président.

M. Réal Jean propose M. Louis Champoux pour le poste de vice-président.

Les membres passent au vote avec l'aide de bulletins-papier. M^{me} Éloïse Gaudreau procède au dépouillement des votes.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-33

Sur proposition de M. Réal Jean, soutenue par le vote des administrateurs, il est résolu de nommer M. Louis Champoux vice-président du CQPSF.

Adoptée à l'unanimité

5.3 Nomination d'un.e trésorier.e

M. Jacques Pelchat propose M^{me} Andréa Giguère, qui a manifesté par courriel son intérêt à poursuivre au poste de trésorière.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-33

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, il est résolu de nommer M^{me} Andréa Giguère trésorière du CQPSF.

Adoptée à l'unanimité

5.4 Nomination d'un.e secrétaire

M. Louis Champoux propose M^{me} Suzanne Roy pour le poste de secrétaire.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-32

Sur proposition de M. Louis Champoux, il est résolu de nommer M^{me} Suzanne Roy secrétaire du CQPSF.

Adoptée à l'unanimité

5.5 Signataires des effets bancaires

M^{me} Éloïse Gaudreau explique que deux autres signataires doivent être nommé.e.s pour effectuer des transactions bancaires pour le Conseil.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-34

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, appuyée par M. Daniel Laporte, il est résolu de désigner M^{me} Valérie Poirier, M^{me} Andréa Giguère et M^{me} Suzanne Roy comme signataires des effets bancaires du CQPSF. Les noms de M. Jacques Pelchat et M. Pierre Laurin seront retirés des signataires au compte bancaire du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

6. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M^{me} Anne Corriveau étant absente, M. Jacques Pelchat fait la lecture des points d'informations qu'elle lui a transmis.

La Ville tiendra un [concours d'art public](#) dans le cadre des travaux au Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy : elle invite les artistes professionnels à proposer une œuvre d'art pour la façade de l'édifice en s'inscrivant selon les modalités avant le 12 juin. L'inauguration du centre communautaire est prévue en juin 2024.

La Ville invite les citoyens à prendre connaissance du resserrement du [règlement sur l'utilisation de l'eau potable](#), notamment en ce qui concerne l'arrosage des pelouses et des végétaux, le remplissage des piscines et l'utilisation de l'eau pour laver les espaces de stationnement.

Le 25 mai dernier, il y a eu une présentation sur le [projet de logements sociaux](#) qui seront construits sur le site de l'ancien Centre des loisirs Pie-XII. Le projet est piloté par l'organisme la Bouée et sera financé à l'aide du programme Accès-Logis.

Le 29 mai dernier, il y a également eu un atelier d'échanges à propos du [projet résidentiel](#) prévu sur le lot situé à l'intersection du boulevard Pie XII et du chemin des Quatre-Bourgeois, le terrain visé correspondant au 3500, chemin des Quatre-Bourgeois. Le promoteur a présenté son projet et des représentants de la Ville de Québec ont exposé le contexte réglementaire et les prochaines étapes de consultation publique. Les personnes participantes ont pu échanger et partager leurs idées. M. Jacques Pelchat, M. Louis Champoux et M. Daniel Laporte étaient présents.

Suite à l'adoption du sommaire décisionnel lors de la réunion du conseil d'arrondissement du 8 mai dernier, dans le cadre du soutien aux organismes reconnus, 18 subventions ont été octroyées, notamment aux Loisirs St-Benoit en soutien à l'achat de matériel et d'équipement pour l'activité de Katag.

Les travaux de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier vont bon train, mais ceux-ci ne seront pas finalisés comme prévu le 2 juin. L'accès sera fermé du 5 au 8 juin, afin de compléter le transport des matériaux pour les plantations et les travaux d'aménagement finaux des sentiers.

La conseillère mentionne plusieurs activités qui s'offrent à la population :

- le festival Découvr'Art 2-3-4 juin à Cap-Rouge ;
- la grande journée des [Petits entrepreneurs](http://petitsentrepreneurs.ca) au Parc Saint-Mathieu (petitsentrepreneurs.ca) ;
- les [portes ouvertes dans les casernes de pompiers](#), notamment les casernes n° 9 (Route de l'Église) et n° 10 (Avenue Jules-Verne) ;
- l'exposition 3D [La magie des impressionnistes](#), qui se tiendra du 7 juin au 30 septembre, à l'Espace 400^e ;
- l'[exposition Visit'Arts](#) où des chapiteaux seront installés sur la promenade Samuel-De Champlain, près du secteur de la côte de Sillery ;
- 19 juin, spectacle de Guylaine Tanguay offert aux bénévoles.

M. Jean-Luc Lavoie souligne que les informations envoyées par la conseillère municipale relève plutôt des communiqués de presse qui paraissent sur le site de la Ville et qui concernent parfois des événements hors du quartier, plutôt que des suivis de dossiers du Conseil de quartier. M. Jacques Pelchat mentionne qu'il souhaite respecter la volonté de la conseillère de communiquer certaines informations en son absence.

7. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Une citoyenne s'interroge sur la délivrance de permis de terrasse pour le restaurant L'Envers pour la saison 2023, à savoir s'il pourra s'installer sur l'emprise du Parc du Campanile.

M. Jean-Luc Lavoie répond que la demande de permis pour l'agrandissement de sa terrasse avec emprise sur l'espace publique n'a pas été déposée, mais que le propriétaire devra s'assurer d'être conforme à la réglementation et ne pas empêcher la circulation des utilisateurs du parc.

Une citoyenne mentionne que le couvert végétal s'amenuise sur le Parc du Campanile et que des débris végétaux se trouvent toujours sur place suite aux forts vents des derniers mois. Elle se demande si la Ville a un plan d'intervention à cet effet.

M. Jean-Luc Lavoie mentionne que le Service de foresterie urbaine de Québec lié au Service de l'environnement devrait au moins effectuer prochainement le nettoyage des branches tombées.

Une citoyenne habitant sur la rue du Campanile note qu'un plan d'aménagement a déjà été adopté par les propriétaires de la rue du Campanile. Actuellement, plusieurs types de pavés sont posés au fil des rénovations effectuées, elle trouve que cela donne un effet «rapiécé».

M. Jacques Pelchat répond que la rue étant privée, la Ville n'a que peu de pouvoirs sur cet aménagement. M. Jean-Luc Lavoie explique que le propriétaire du Subtil a quant à lui demandé de pouvoir compléter sa terrasse avant l'ouverture imminente. **Les trottoirs étant dans un état de détérioration avancé sur l'artère du Campanile, les autres commerçants souhaitent que ces derniers soient refaits avec les mêmes nouveaux pavés que ceux utilisés par le propriétaire du Subtil.**

Un citoyen rapporte que le dimanche 28 mai 2023, sur le chemin St-Louis entre Pie-XII et la rue Valentin, un enfant a été heurté par une automobile. La limite permise est de 50 km/h sur ce tronçon alors qu'elle est réduite à 40 km plus à l'est. Suite à un appel au 311, on lui a suggéré de venir au Conseil de quartier. Il tient à mentionner que ce secteur n'est pas sécuritaire et que le marquage au sol y est déficient.

M. Jacques Pelchat fait part que ce sujet s'inscrit dans les préoccupations du Conseil de quartier. Il souligne qu'une résolution a déjà été rédigée à cet effet.

M. Jean-Luc Lavoie mentionne qu'il s'agit d'un secteur accidentogène et qu'un feu de circulation a été retiré de ce secteur il y a quelques années, mais qu'il serait bon de souligner à nouveau à la Ville la précarité de la sécurité, puisqu'il y a eu densification et ajout de familles dans ce secteur. M. Réal Jean vérifiera si ce secteur a été compilé dans le rapport de l'ancien administrateur M. Luc Fournier.

M. Jacques Pelchat a suggéré l'idée de former une table de concertation en matière de sécurité routière et piétonne avec d'autres conseils de quartier.

Un citoyen déplore que M^{me} Anne Corriveau se soit absentée à plusieurs réunions de conseils de quartier dans l'année. Il témoigne de son profond mécontentement car il considère ces absences comme un manque de respect envers les citoyen.ne.s.

Une citoyenne s'interroge sur la vitesse et la circulation de transit sur la rue Maricourt pour laquelle elle a déjà fait une requête au service du 311 (# requête 20230108165).

M. Jacques Pelchat informe l'assemblée qu'une présentation sera faite par la Ville au Conseil de quartier Pointe-de-Sainte-Foy, présentation qui portera sur l'ensemble des modifications concernant les rues affectées par l'ajout du tramway, dont la rue Maricourt. La date est encore inconnue, mais le Conseil restera à l'affût.

Une citoyenne rappelle également, suite à une lecture d'un extrait du règlement sur les Conseils de quartier, que ce dernier n'est pas un groupe de pression ou d'appui

politique et qu'elle considère que de lire les notes de la conseillère en son absence revient à en faire son porte-voix.

8. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

8.1 Plan d'action

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-34

Sur proposition de M. Louis Champoux, appuyée par M^{me} Valérie Poirier, il est convenu de reporter ce point à la prochaine rencontre. Une réunion de travail aura lieu entretemps pour approfondir ce sujet.

Adoptée à l'unanimité

9. SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

9.1 Rue du Campanile

Suite à la réunion de travail du 17 mai dernier, M. Réal Jean fait un bilan du travail qui a été effectué durant la dernière année dans le dossier d'animation du Campanile. Il a envoyé aux membres par courriel deux documents afin de permettre à ceux et celles qui viennent de joindre le CQPSF de se familiariser avec le dossier: *Bilan projet Animation du Campanile* et *Projet de plan de relance du Campanile* (présenté au CQPSF le 13 juin 2022).

Il fait porter l'attention des administrateurs sur deux points du 2^e document, *Projet de plan de relance du Campanile* :

- Le plan de travail, pour lequel un partenaire serait nécessaire. Les Loisirs St-Benoit semble un partenaire approprié.
- La possibilité de recevoir une subvention pouvant aller jusqu'à 5 500 \$ pour la réalisation de projets d'initiatives du Conseil de quartier.

Il suivra les prochains développements des projets prévus par la Ville à ce sujet.

M. Jean-Luc Lavoie mentionne que la première fête aura lieu le 15 juillet prochain. Les écoles du quartier ont été approchées pour créer un grand bazar des petits entrepreneurs, où les objets vendus le seront sous les thématiques musiques, arts et jouets.

La fête du Campanile se tiendra le 19 août. Ce sera une belle occasion pour tenir un kiosque représentant le Conseil de quartier.

Le Festival d'Opéra de Québec a approché les gens d'affaires de la rue du Campanile pour tenir un événement sur place.

9.2 Suivi de la résolution – conflit d'intérêt

M. Réal Jean fait un résumé des événements des derniers mois et des discussions qui avaient suivi lorsque la notion de conflit d'intérêt avait été soulevée. Il précise qu'il n'a

pas d'intérêts (ni politiques ni financiers) dans ce dossier, d'où le fait qu'il ne comprenait pas pourquoi on le plaçait en conflit d'intérêt après tout le travail accompli sur ce dossier. Il tient à clarifier ce point pour éviter que cette situation ne se répète pour un autre administrateur.

M^{me} Éloïse Gaudreau a effectué des recherches dans le guide des administrateurs de Conseils de quartier et auprès du greffe. On lui a suggéré à la Ville qu'un.e employé.e du greffe vienne éclaircir le règlement.

M. Jean-Luc invite tous les membres du Conseil à faire des vérifications diligentes avant de spéculer sur les intentions des gens.

9.3 Traverses piétonnières

M. Daniel Laporte a préparé un document de suggestions pour la sécurité routière, qu'il présente à l'assemblée à l'aide d'un support visuel. Ces suggestions incluent un marquage plus visible des traverses routières, une amélioration visuelle des panneaux des passages piétonniers ; une mise en place des mesures physiques pour une meilleure cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons. Il donne l'exemple des intersections à haut-débit telles que sur le boulevard Quatre-Bourgeois entre Pie-XII et de la Pérade, ainsi que sur le boulevard du Versant-Nord vis-à-vis du Costco.

M. Jean-Luc Lavoie suggère de bien documenter un secteur précis, afin de le signaler à la Ville par une résolution. M^{me} Éloïse Gaudreau précise que plus un secteur est signalé au 311 par les citoyen.nes, plus la Ville perçoit une pression pour réaliser une analyse, voire une intervention dans ce secteur, puisque ces signalements sont compilés et documentés (endroits, circonstances, heures problématiques, etc.)

9.4 Suivi des résolutions

M^{me} Éloïse Gaudreau partage les réponses à deux résolutions déposées par le Conseil :

1. Un intervenant de la Ville viendra présenter les deux propositions d'aménagement de rue partagée pour la rue du Pavillon, lorsque les plans seront terminés.
2. Le Conseil recevra une date de réponse ultérieure au mois d'août pour analyser le document des traverses piétonnes présenté à la Ville l'hiver dernier.

10. NOUVEAUX DOSSIERS

10.1 Loisirs Sainte-Ursule - maillage

Trois représentants de la corporation des Loisirs Ste-Ursule sont sur place pour présenter au Conseil la relance de leur organisme. Ils souhaitent retrouver leur reconnaissance de la Ville. Ils sont maintenant prêts à faire une assemblée générale annuelle, à laquelle ils invitent les membres de l'assemblée le 21 juin prochain, à 19h à l'édifice du Parc Raymond-De Rosa. Ils sont ouverts à une collaboration éventuelle sur un projet commun.

M. Jacques Pelchat suggère de tenir un kiosque dans une Fête de quartier, tel que le Conseil le fait pour la Fête des Loisirs St-Benoit.

11. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

12. AFFAIRES INTERNES

12.1 Trésorerie

Par courriel, M^{me} Andréa Giguère a fait part qu'il reste actuellement un solde de 1 918,81\$ au compte.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-35

Sur proposition de M Daniel Laporte, appuyée par M^{me} Suzanne Roy, il est résolu de verser 115 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-36

Sur proposition de M. Daniel Laporte, appuyée par M^{me} Suzanne Roy, il est résolu de verser 41,42 \$ à M. Réal Jean pour le remboursement des frais d'impression des documents d'information et des photocopies nécessaires au projet d'animation de la rue du Campanile.

Adoptée à l'unanimité

10.2 Secrétariat

M. Jacques Pelchat tient à remercier le travail de M^{me} Kathleen Breault à la rédaction des procès verbaux.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-37

Sur proposition de M. Jean-Luc Lavoie, appuyée par M^{me} Suzanne Roy, il est résolu de remercier M^{me} Kathleen Breault pour ses trois années de collaboration avec le Conseil.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Khadija Said s'est présentée pour poursuivre la rédaction des procès-verbaux du Conseil.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-38

Sur proposition de M. Jean-Luc Lavoie, appuyée par M^{me} Suzanne Roy, il est résolu d'accepter la candidature de M^{me} Khadija Said au poste de secrétaire de soutien.

Adoptée à l'unanimité

12.3 Correspondance

M. Jacques Pelchat fait part de la lettre de démission de M^{me} Louise Lacerte du Conseil de quartier en date du 28 mai. Le Conseil en prend acte.

Le Conseil de quartier a également reçu un courriel sur les nouvelles mesures du Registraire des entreprises (REQ). Les nouveaux membres du CQPSF devront fournir une preuve de leur permis de conduire ou de leur carte d'assurance maladie avant le 15 novembre 2023. M^{me} Éloïse Gaudreau mentionne que le Conseil devra désigner un.e responsable de la protection des renseignements personnels qui sont demandés par ces nouvelles mesures du REQ.

12.4 Adoption du calendrier des rencontres 2023-24

M. Jacques Pelchat sonde les membres de l'assemblée à propos des dates des rencontres du Conseil, soit le 4^e mercredi du mois. M^{me} Éloïse Gaudreau résume les démarches qui seront nécessaires si les membres du Conseil souhaitent modifier l'horaire des rencontres. M. Louis Champoux propose que les membres en discutent lors de la rencontre de travail avant la prochaine séance du 28 juin.

13. DIVERS

M^{me} Éloïse Gaudreau fait part que mardi le 6 juin prochain, il y aura une formation pour les nouveaux administrateurs de Conseil de quartier.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Il est 21 h 45.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Valérie Poirier et M^{me} Suzanne Roy.

M^{me} Valérie Poirier, présidente

M^{me} Suzanne Roy, secrétaire